



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

Mois de sensibilisation à la dyslexie

ATTENDU QUE le mois d'octobre sera chaque année proclamé le Mois de sensibilisation à la dyslexie;

ATTENDU QUE la *Learning Disabilities Association of Manitoba* (association manitobaine des troubles d'apprentissage) estime que 10 à 15 pour cent de la population canadienne sont aux prises avec des troubles d'apprentissage, et que jusqu'à 80 pour cent d'enfants ayant des troubles d'apprentissage ont des difficultés d'apprentissage en lecture;

ATTENDU QUE Dyslexia Champions s'associera à Dyslexie Canada en participant à la deuxième campagne nationale annuelle « Mark it Read » (notez comme lu) pendant laquelle les édifices et les monuments seront illuminés en rouge pour exprimer leur appui aux Canadiens vivant avec la dyslexie;

ATTENDU QUE les groupes de défense de causes, tels que Friends of Dyslexia, souhaitent que tous soient à l'aise en lecture et en écriture;

ATTENDU QUE la littératie est une priorité pour tous les élèves dans les écoles manitobaines;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance s'est engagé à renforcer la sensibilisation et les compétences des enseignants pour répondre aux besoins des élèves en difficulté, y compris les élèves aux prises avec la dyslexie;

ATTENDU QUE le Mois de sensibilisation à la dyslexie reconnaît que les écoles, les familles et les collectivités ont intérêt à mieux comprendre la dyslexie et ses effets sur l'apprentissage et le bien-être;

Nous, Wayne Ewasko, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance de la province du Manitoba, proclamons par la présente que le mois d'octobre sera au Manitoba le

Mois de sensibilisation à la dyslexie

et nous invitons tous les Manitobains à l'observer scrupuleusement.

Wayne Ewasko
Ministre
Éducation et Apprentissage
de la petite enfance